



COMMUNIQUE DE PRESSE

29 janvier 2024

PAULIC MEUNERIE

Chiffre d'affaires 2023

21,9 M€ en hausse de 17%

Perspectives 2024

Stabilisation des ventes en volume avant une nouvelle progression au cours du 2nd semestre 2024

Paulic Meunerie (ALPAU – ISIN : FR0013479730), Groupe familial spécialisé dans les farines de haute qualité, publie aujourd'hui son chiffre d'affaires consolidé pour l'exercice 2023.

Au 31 décembre 2023, le chiffre d'affaires ressort en hausse de 17% par rapport à l'exercice 2022 à 21,9 M€. En 2023, PAULIC MEUNERIE a continué à enregistrer une forte croissance dans le prolongement de son plan de développement industriel visant à tripler ses capacités de production avant son IPO en 2020. La progression de ses ventes en froment comme sur les autres farines a concerné toutes les typologies de clients. Cette hausse des volumes s'est accompagnée d'une montée en puissance de l'organisation industrielle et commerciale.

Pour PAULIC MEUNERIE, l'enjeu des deux prochains exercices consiste désormais à finaliser sa transformation industrielle pour lui permettre d'ancrer son positionnement de producteur majeur de farine de spécialités auprès des professionnels de la meunerie. La mise en service du réacteur de 3^{ème} génération **Oxygreen**[®] constitue une très bonne nouvelle pour lui permettre de produire des farines sans équivalent sur le marché en termes de valeur ajoutée.

Progression sur tous les segments, accélération sur le cœur de métier B to B

Le segment des **farines de froment** (boulangeries artisanales, industrielles, biscuiteries et ateliers des grandes surfaces) représente 76% du chiffre d'affaires. Sur ce segment, les ventes ont progressé de 21% en valeur et de 16% en volumes. Cette forte progression en valeur et en volumes s'explique essentiellement par le succès de nos produits auprès des grands comptes B to B.

Sur les **farines de sarrasin**, les ventes de l'exercice s'élèvent à 3,4 M€ et représentent 5% des volumes totaux produits et 15% du chiffre d'affaires total. Après le repli de la consommation en restauration et une mauvaise récolte française en 2022, le segment retrouve peu à peu des couleurs et devrait progresser au cours des prochains mois à la faveur d'une moisson plus avantageuse.



L'analyse du mix-distribution fait ressortir l'évolution suivante :

- Sur le segment des **grossistes et négociants** (24% du chiffre d'affaires total), les ventes sont en forte progression par rapport à l'exercice 2022 à 5,2 M€ contre 4,2 M€ au 31 décembre 2022. Sur ce segment, la capacité à offrir des volumes importants sur-mesure à une clientèle à la recherche de réactivité est un élément fortement différenciant.
- En **boulangeries et biscuiteries industrielles** (36 % du chiffre d'affaires total), les ventes progressent de 19 % en valeur pour un volume stable.
- En **GMS**, le chiffre d'affaires progresse de 14 % à 3,2 M€ contre 2,8 M€ au 31 décembre 2022 en lien avec une stratégie de conquête volontaire sur ce segment.
- Sur le segment de la **RHF** (crêperies, restaurants traiteurs...), le chiffre d'affaires et les volumes sont globalement stables avant le déploiement d'un plan de reconquête qui devrait commencer à porter ses fruits dès 2024
- Enfin en **boulangerie artisanale**, le chiffre d'affaires ressort en légère hausse de 11 % à 1,7 M€ à période comparable. Sur ce segment la proposition de valeur Qualista® demeure un atout pour conquérir ce marché temporairement affecté par les tensions inflationnistes et les prix de l'énergie.

Oxygreen® : une nouvelle signature dans l'entomoculture

L'installation du réacteur industriel de 3^{ème} génération d'ozonation **Oxygreen®** a d'ores et déjà permis de produire quelques volumes supplémentaires de farine **Qualista®** à destination des boulangeries artisanales et de **Nourrifibre®** à destination du marché de l'entomoculture.

Ces volumes supplémentaires ont d'ores et déjà permis au Groupe de conclure un contrat d'approvisionnement avec un nouveau client de l'entomoculture à l'international. Cette nouvelle signature constitue un signal encourageant pour PAULIC MEUNERIE en direction des acteurs majeurs de l'industrie. A date, si leurs promesses de rentabilité ne sont pas encore au rendez-vous, l'offre de son ozoné limitant drastiquement la quantité de pesticides continue de convaincre des acteurs de plus petite taille particulièrement vigilants à la qualité de leurs intrants.

Par ailleurs, les récentes démarches prospectives de Paulic Meunerie ont permis d'identifier de nouvelles opportunités de débouchés potentiels pour ses produits ozonés.

Le ramp-up progressif de cet outil permet au Groupe de réaffirmer ses ambitions conquérantes avec **Nourrifibre®**.

Perspectives : stabilisation des volumes commercialisés avant une nouvelle accélération au cours du 2nd semestre 2024

Ces bonnes performances sur le terrain commercial ont amené le Groupe à doubler son chiffre d'affaires tant en valeur qu'en volumes commercialisés en seulement deux ans. Elles illustrent le changement de dimension industrielle réussi de PAULIC MEUNERIE en dépit des crises successives qui ont bouleversé le paysage européen de la meunerie au cours de ces deux dernières années. Cette première étape de croissance a permis au groupe de se structurer en optimisant son *sourcing*, la disponibilité de son outil



de production et l'organisation de ses équipes qui le positionnent comme un leader de la meunerie en Bretagne.

Cette montée en puissance réussie, conforme avec le plan de route industriel exposé à l'occasion de son Introduction en Bourse, place désormais le Groupe dans une nouvelle étape clé de son développement.

Le franchissement de cette nouvelle étape de croissance à compter du 2nd semestre 2024 est associé à une politique commerciale offensive. En effet, afin d'accompagner sa montée en puissance industrielle, le Groupe est désormais amené à se positionner sur des contrats emportant des durées d'engagement plus longues associées à une rentabilité plus élevée. Des marques soutenues d'intérêt de la part de distributeurs de premier plan confirment la vision stratégique du Groupe.

Avant la transformation prochaine des efforts commerciaux engagés, la normalisation progressive des prix en 2023 associée à des volumes globalement stables devrait conduire le Groupe à enregistrer des ventes en volume globalement stables sur la majeure partie de l'exercice 2024. Les efforts d'encadrement de la structure de charges menés en 2023 devraient permettre au Groupe de continuer à améliorer son taux de marge opérationnelle courante.

A propos

Paulic Meunerie (ALPAU – ISIN : FR0013479730), est un Groupe familial breton reconnu sur le marché des farines labellisées. Il fidélise aujourd'hui plus de 700 clients professionnels sur des marchés diversifiés (industriels, boulangeries artisanales, ateliers de la grande distribution, restaurateurs, ...). En 2023, le Groupe a généré un chiffre d'affaires de 21,9 M€ contre 18,7 M€ en 2022. Avec **Oxygreen**[®], son procédé de purification des grains de blé à base d'ozonation permettant de diviser les pesticides par 20 et réduire le taux de mycotoxines de 30% à 50%, Paulic Meunerie se positionne sur le marché de la farine très haute qualité axée sur la nutrition santé et sur le marché en plein essor et à forte valeur ajoutée de l'alimentation des insectes d'élevage. PAULIC MEUNERIE est cotée sur Euronext Growth Paris sous le symbole ALPAU.

Pour plus d'informations, visitez www.PAULICMEUNERIE.com



François Alexis Bancel
Directeur Administratif et Financier
02 97 51 40 03
investisseurs@paulic.bzh

SEITOSEI. ACTIFIN

Investisseurs
Benjamin Lehari
01 56 88 11 25
benjamin.lehari@seitosei-actifin.com

Presse
Amélie Orio
01 78 94 87 35
amelie.orio@seitosei-actifin.com